

Programma

- 8h30** Accueil
- 9h00** Introduction, par Pascale Vielle, Directrice de l'Institut de l'égalité des femmes et des hommes
- 9h15** La nature et les causes de la violence des hommes
Michael Kaufman, Fondateur de la Campagne du Ruban blanc (Canada)
- 9h45** Les garçons et les hommes et la prévention de la violence conjugale
Nico van Oosten, Collaborateur de Transact (Pays-Bas)
- 10h15** Le traitement des auteurs de violence: contraintes privée et publique
Christian Anglada, Coordinateur de Violence et Famille, Fondation Jeunesse et Familles (Suisse)
- 10h45** Pause café
- 11h15** Des actions contre la violence: la Campagne du Ruban blanc
- Roland Mayerl, Chef de projets à City & Shelter asbl
- René Begon, Chargé de projet au Collectif contre les violences familiales et l'exclusion
- Daniël Bollen, Province de Limbourg, 2ème Direction Bien-être, Service Egalité des chances
- 11h45** Débat avec la salle
- 12h15** Conclusions, par un-e représentant-e du Ministre fédéral de l'Egalité des chances
- 12h30** Lunch
- 14h00** **Atelier** - Travailler avec les hommes et les garçons pour promouvoir l'égalité de genre et pour en terminer avec la violence contre les femmes
Michael Kaufman, Fondateur de la Campagne du Ruban blanc (Canada)
- 17h00** Réception

Pour des raisons pratiques, le nombre de participant-e-s à l'atelier a été limité à 50. Si vous souhaitez vous y inscrire, veuillez mentionner clairement sur le formulaire d'inscription à quelle organisation vous appartenez.

Veuillez confirmer votre participation à Isabelle Delsaut avant le 31 mars par e-mail: isabelle.delsaut@meta.fgov.be, ou en renvoyant le formulaire d'inscription.



Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles

LA VIOLENCE: UNE AFFAIRE D'HOMMES! LE RÔLE DES HOMMES DANS LA PRÉVENTION ET LA DISPARITION DE LA VIOLENCE

A l'initiative du Ministre de l'Egalité des chances

7 avril 2006 8h30 - 17h30

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes
Salle Storck (matin)
et salle Marissiaux (après-midi)
Rue Ernest Blerot 1
1070 Bruxelles

Context

Depuis la Conférence mondiale sur les femmes à Mexico-city en 1975, les Nations-Unies se sont intéressées à la problématique de la violence à l'égard des femmes et du lien avec la position sociale des femmes. En décembre 1993, l'Assemblée générale des Nations-Unies a approuvé la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes. En 1995, la Plate-forme d'action de Pékin a identifié la violence à l'égard des femmes comme un des douze domaines d'action prioritaires qui exigent une attention et une action particulières de la part de la communauté internationale, des gouvernements et des acteurs de terrain, ce qui fut reconfirmé au cours de la 49ème session de la Commission pour le Statut de la Femme (2005). Que ce soit dans la déclaration de 1993 ou dans la Plate-forme d'action de Pékin, les gouvernements ont été invités à développer des plans d'action (nationaux) en vue de promouvoir la protection des femmes contre toute forme de violence.

En 2001, le premier plan d'action fédéral belge de lutte contre la violence faite aux femmes a été établi. Pour la période 2004-2007, un nouveau plan fédéral d'action axé spécifiquement sur la violence entre partenaires a été rédigé. Lors de la conférence interministérielle du 8 février 2006, on a établi un nouveau plan d'action en matière de lutte contre la violence entre partenaires. Ce plan d'action national est le résultat d'une collaboration entre les différents ministres compétents au niveau fédéral et aux niveaux communautaire et régional et est coordonné par l'Insti-

tut pour l'égalité des femmes et des hommes. Il compte sept objectifs stratégiques: la sensibilisation, la formation, la prévention, l'accueil et la protection des victimes, la répression et les mesures réparatrices, l'enregistrement et enfin l'évaluation.

La violence 'liée au sexe' (gender related ou gender based violence), exercée ou subie en fonction de l'appartenance à un sexe (contrairement à la violence arbitraire, dont des personnes sont la victime 'accidentelle'), comprend tant la violence physique, sexuelle et psychologique que la limitation de liberté, la coercition et la menace et a pour cadre aussi bien la vie publique que privée. Tant les femmes que les hommes peuvent être victimes de ce type de violence. Les actions et les mesures ne peuvent donc pas se concentrer sur les femmes, mais doivent aussi impliquer les victimes masculines. Cependant, ce sont surtout les femmes qui sont victimes de la violence intra familiale. De plus, la violence à l'égard des femmes, en particulier la violence entre partenaires, est plus personnelle, à plus long terme, constitue une menace plus importante pour la vie de la victime et a un caractère plus intime.

De même, il est important de reconnaître que les hommes forment la majorité des auteurs de violence, aussi bien dans la vie publique que privée. Le terme 'violence liée au sexe' implique que la violence est enracinée dans le discours sur la masculinité et la féminité, dans des attitudes, normes et comportements et

que, dans les rapports sociaux actuels et les inégalités structurelles, le comportement violent de certains groupes d'hommes est sinon approuvé, du moins toléré ou considéré comme 'normal'. C'est pourquoi il est important d'associer les hommes à des actions ayant pour but de mettre fin à la violence à l'égard des femmes (et des hommes). Ceci concerne non seulement la prévention de la violence mais aussi l'intervention et le traitement des auteurs de violence.

A l'initiative du Ministre de l'Egalité des chances, l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes organise une journée d'étude sur ce thème. Au cours de la matinée, nous nous attacherons aux causes de la violence, à l'intérêt d'associer les hommes à la prévention et au traitement de la violence et aux actions contre la violence développées par les hommes eux-mêmes. Au cours de l'après-midi, Michael Kaufman, fondateur de la Campagne du Ruban blanc, dirigera un atelier interactif sur le développement de stratégies efficaces pour prévenir et mettre fin à la violence causée par les hommes. Deux thèmes y seront développés : 1/ le développement d'un cadre pour associer les hommes à la promotion de l'égalité de genre et à la prévention de la violence à l'égard des femmes et 2/ le développement de plans d'action concrets et de campagnes. L'atelier s'adresse surtout aux assistantes sociales, aux collaborateurs politiques et des ONG et aux éducateurs.